

Résumé

Le TFP EPI (Équipier de Production Industrielle) forme des professionnels capables de participer à la fabrication de produits au sein d'une ligne ou d'un atelier de production industrielle.

Ils maîtrisent les opérations de base de la production, depuis l'approvisionnement du poste et la conduite des équipements, jusqu'au contrôle qualité et au respect des consignes de sécurité et des délais.

Cette certification couvre le socle industriel indispensable à la tenue d'un poste d'opérateur de production. Elle représente un incontournable avant la progression vers des compétences techniques ou supérieures.

Public et prérequis

Public : Cette formation s'adresse à tout public souhaitant accéder à un emploi dans l'industrie ou évoluer professionnellement dans ce secteur.

Prérequis : Aucun diplôme n'est exigé. Le candidat doit être en mesure de lire, écrire et compter, et maîtriser les bases du vocabulaire technique lié au secteur industriel.

Objectifs pédagogiques et professionnels

- Préparer, appliquer et maintenir les activités de production industrielle
- Réaliser une activité de production industrielle

Contenu de la formation

- Communication professionnelle
- Gestes et postures
- Technologie mécanique
- Technologie électrotechnique
- Technologie pneumatique
- Automatisme
- Organisation de la production
- Opérations de montage
- Maintenance 1er niveau

Méthodes pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

Nos formations alternent apports théoriques, études de cas, mises en situation professionnelle et échanges d'expériences pour ancrer durablement les compétences. Elles se déroulent principalement en présentiel, des modules peuvent être animés en distanciel pour certains apprentissages.

Moyens pédagogiques :

CODE RNCP

39784

DATE DE PUBLICATION

31/10/2024

CENTRES DE FORMATION

**Colmar, Strasbourg, Mulhouse,
Reichshoffen**

DURÉE DE LA FORMATION

38 jours / 266 heures

ACCUEIL PSH

**Formation ouverte aux
personnes en situation de
handicap. Solutions
personnalisées à étudier avec le
référé handicap du centre
concerné**

Les + du Pôle formation

- + de 4000 personnes formées/an dont 1600 apprentis
- + de 1250 entreprises nous font confiance
- + de 10 partenariats avec des écoles

- Une pédagogie innovante et participative assurée par des formateurs experts
- Une approche agile pour se former aux métiers de demain

- Taux de réussite : www.formation-industries-alsace.fr/nos-taux-de-reussite

Des supports actualisés, des outils numériques interactifs et notre plateforme LMS EASI qui permet de personnaliser les parcours, d'accompagner la progression et de faciliter le suivi des acquis.

Selon le domaine, les sessions s'appuient sur des cas d'usages concrets et/ou des plateaux techniques dédiés reproduisant les situations de travail.

Équipe pédagogique :

Des formateurs experts du métier, pédagogues et professionnels en activité, appuyés par une équipe pluridisciplinaire (Ingénieurs de formation, Responsables pédagogiques, Chargés d'affaires, Assistantes pédagogiques, Référent handicap ...).

Modalités d'évaluation

L'évaluation repose sur des activités professionnelles réelles en entreprise ou en centre de formation. Elle combine l'observation en situation de travail, un échange permettant au candidat de présenter des preuves de ses réalisations, et l'avis de l'entreprise sur les compétences mises en œuvre au regard du référentiel.

Validation et certification

UIMM Alsace

Les Titres Paritaires à Finalité Professionnelle (TPFP) sont des certifications reconnues par la métallurgie et délivrées par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie (CPNE).

Ils attestent de compétences techniques et professionnelles validées par les partenaires sociaux de la branche, gage de reconnaissance et d'employabilité dans le secteur industriel.

Dans le cadre d'une formation continue (hors formation en alternance), le tarif de la formation exclut les frais de certification et d'évaluation. Ils seront à rajouter dans la convention et constitueront le prix définitif de la formation.

Capacité d'accueil

12 places

Délai d'accès à la formation

Le délai moyen d'accès à nos formations est de 2 à 4 semaines à compter de la validation de la demande et/ou de la signature de la convention. Ce délai peut varier en fonction des disponibilités et du calendrier. Un aménagement peut être étudié au cas par cas.

Suite de parcours, passerelles et équivalences

Le titulaire pourra entrer dans la vie active ou préparer une formation en :

- Titre Professionnel "Technicien de Production Industrielle" (TPI)
- Titre Paritaire à Finalité Professionnelle "Pilote de Systèmes de Production Automatisée" (PSPA)

Équivalences : Pas d'équivalence

Métiers et débouchés

- Opérateur de production
- Équipier de production
- Agent de production/de fabrication

- Team Member